



# CHEIRES AMAP

## Aydat

### LIVRET D'ACCUEIL

*Recette d'AMAP mijotée par l'AMAP de la Belle Terre à Bourgueil :*

- > Dans un panier de savoir-faire et de savoir-être*
- > Distribuer des aliments sans produits chimiques, sans OGM*
- > Lier avec un partenariat équitable*
- > Déglacer avec du lien social*
- > Saupoudrer de convivialité*
- > Si nécessaire, pimenter d'un coup de main sur la ferme*

*À partager sans modération !*

## QU'EST-CE QU'UNE AMAP ?

L'AMAP c'est plus qu'un "panier" !

### A comme Association

En AMAP, pas d'intermédiaire commercial. C'est le seul système qui reverse **100 % du montant du panier au paysan**. Ce sont les amapiens qui s'organisent pour faire vivre le partenariat.

### M comme Maintien

**Chaque amapien s'engage sur une saison** : le paysan a l'assurance d'être rémunéré toute l'année pour son travail, et d'écouler sa production ! Cela permet de maintenir l'agriculture paysanne dans nos régions.

### AP comme Agriculture Paysan-ne

L'AMAP soutient une **agriculture de proximité, à taille humaine, qui concilie protection de la nature, emploi agricole, pérennité des fermes et qui rétablit le lien entre paysans et mangeurs**. (Source : [Réseau AMAP Ile-de-France](#))

Une AMAP est donc un **partenariat de proximité entre des fermes et un groupe de mangeurs** qui s'engagent sur le long terme grâce à un **contrat**.

Vous entrez dans une AMAP, vous allez donc partager avec ce collectif de personnes **des valeurs d'équité, de solidarité, d'agriculture paysanne**. Toutes ces valeurs et bien d'autres encore ainsi que les principes découlant des AMAP ont été formalisés dans **la charte des AMAP**, consultable sur le site [miramap.org](http://miramap.org), unissant toutes les AMAP de France sur un socle commun.

## QU'EST-CE QUE Cheires AMAP ?

L'association **Cheires AMAP** a été créée à Aydat, à la suite d'une conférence-débat organisée en février 2008 par l'association aydatoise **Aquaveyre** sur le thème "Alimentation et Environnement". Un groupe de personnes intéressées s'est constitué pour réfléchir à la mise en place d'un système d'achat de produits alimentaires de qualité, produits localement et en solidarité avec les producteurs.

Après un an de réflexion, de consultation de la population locale et de réunions, l'association "loi 1901" Cheires AMAP a rédigé sa **charte** (largement inspirée des principes de la charte de l'agriculture paysanne et des 18 principes de la charte des AMAP ) et ses **statuts**, signés et déposés en préfecture du Puy-de-Dôme au printemps 2009.

Aujourd'hui, environ 90 familles adhèrent à Cheires AMAP et 13 producteurs leur livrent régulièrement des produits frais, majoritairement bio et/ou locaux.

Depuis 2023, Cheires AMAP est adhérente du **réseau des AMAP de la région Auvergne Rhône-Alpes** (AMAP AuRa).

## LES PAYSANS DE Cheires AMAP

Cheires AMAP réalise aujourd'hui des partenariats avec 13 fermes qui proposent des produits frais de base permettant de cuisiner.

Ainsi, on trouve dans notre AMAP :

- GAEC de l'Éruption, Olivier Vialette - Produits laitiers brebis bio
- GAEC des Jardins d'Ys, Dominique Ouvrard - Maraîcher bio
- EARL Ferme des Riolles - Pains bio
- GAEC du Bourgnon, Florent TIXIER - Volailles bio
- GAEC des Treize Vents, Jean Castagnini - Fromages de chèvres

- Ferme des Combes, Quentin Brégouin - Produits laitiers de vaches bio
- EARL Verger de l'Étoile, Nicolas Bodin - Fruits bio
- EARL de Chaptou, Didier Archimbaud – Viande et charcuterie de porc
- Pisciculture de Châteauneuf, Charles Pauquet – Truites bio
- Ferme des Noisettes, Sandrine Mallet et Olivier Mateis - Œufs bio
- GAEC d'Avèze, Erwan Bellot – Fourme d'Ambert bio
- Ferme de Mortagne, Benjamin Verheye – Champignons bio

Et d'autres producteurs peuvent être présents ponctuellement (Bières bio de la Brasserie de l'Alagnon, Miel bio d'Igor, Tisanes bio de Contretemps, Agrumes bio de Sicile de JDAPE, Pruneaux bio de la ferme de Lacaÿ, etc.).

## ET EN PRATIQUE ?

L'AMAP est facilitatrice de contact : elle met en lien des paysans et des amapiens. Le contrat et son pré-paiement formalisent le partenariat.

### Comment se construit le partenariat ?

- Tout commence par une visite à la ferme pour faire connaissance avec le producteur, découvrir ses produits, son mode de production avant de décider d'un partenariat. Du côté de l'AMAP, un amapien référent est choisi qui assurera le lien entre le producteur et les amapiens.
- Une proposition de produits, de prix et de fréquence de livraison est alors établie par le producteur. Une période d'essai, sur une période de plusieurs mois, permet de vérifier l'adéquation de la proposition aux attentes des amapiens.
- A l'issue de cette période, à l'occasion d'un début de semestre d'AMAP (avril-septembre, octobre-mars), le producteur et les amapiens s'engagent réciproquement sous la forme d'un **CONTRAT FIXE** géré dans l'application web AMAPJ : l'amapien s'engage sur une quantité choisie de produits ; le producteur s'engage à fournir ces commandes au prix fixé. Les manquements à cet engagement sont gérés ponctuellement en tenant compte des cas de force majeure. Le contrat couvre le semestre d'AMAP. Les prix sont fixés pour toute la durée du contrat, avec une révision possible en fin de contrat. Le contrat fait l'objet d'un pré-paiement du total des commandes, par chèque(s), jusqu'à 6 paiements pour le semestre. Pour certains contrats, dont les produits sont valorisés au poids (charcuterie, viande), une provision correspondant aux prévisions de commandes pour le semestre doit être versée.
- Nos paysans sont plus que des producteurs, ce sont de véritables partenaires. Au cours du partenariat, des visites de ferme sont organisées pour avoir un échange plus complet et plus concret sur l'organisation, la production, l'évolution de la ferme.

### La livraison

- La livraison est un temps fort de l'AMAP. L'investissement de chaque amapien est nécessaire au bon déroulement de ce moment de partage. Il faut aider le producteur à décharger ses produits, à ranger et nettoyer la salle, etc.
- Les distributions ont lieu le jeudi, salle Pierre-Vazeilles à Rouillas-Bas, de 18 h 30 à 19 h 45.
- Chaque producteur est présent lors de la distribution, ainsi que la personne référente, de façon à faciliter les échanges et accroître la proximité avec les amapiens.
- A chaque distribution, un amapien responsable assure l'ouverture et organise l'installation, le rangement, le nettoyage et la fermeture de la salle avec le concours des amapiens qui se sont

engagés à donner un coup de main. L'application AMAPJ permet de s'inscrire pour annoncer sa participation.

### La vie associative :

- Lors de l'assemblée générale annuelle un conseil d'administration de 6 à 16 personnes est élu par les personnes présentes adhérentes de l'AMAP. L'AG est l'occasion de débattre sur tout sujet concernant l'AMAP. Les administrateurs sont les co-présidents de l'association.
- Des moments conviviaux sont proposés aux adhérents au cours de l'année, comme par exemple, une soirée festive pour Noël, des visites de ferme, etc.

## CONTACTS DANS L'AMAP

La vie et la dynamique d'une AMAP, comme dans toutes associations, **dépendent de ses membres**. Chacun a donc son rôle à jouer comme le présente le tableau ci-dessous.

<b>L'Amapien</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présence pour récupérer ses commandes.</li><li>• Participation à la logistique de distribution : le coup de main.</li><li>• Implication supplémentaire possible : référent, responsable de distribution, administrateur, etc.</li><li>• Se faire le relai de Cheires AMAP à l'extérieur, vers le grand public.</li></ul>
<b>Les référents paysan</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer les contrats avec les paysans.</li><li>• Gérer le contrat dans AMAPJ.</li><li>• Gérer les chèques des adhérents à fournir au paysan.</li><li>• Faire le lien entre le paysan-ne et les adhérents.</li></ul>
<b>Le responsable de distribution</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chaque semaine, organiser la distribution du jeudi soir.</li><li>• Accueillir les nouveaux ou futurs amapiens sur le site de distribution.</li></ul>
<b>Les responsables de la communication</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gérer les différents supports de communication utilisés par Cheires AMAP : AMAPJ, mail hebdo, mail d'infos.</li><li>• Gérer le site internet, le compte facebook, etc.</li></ul>
<b>Le conseil d'administration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gérer les affaires courantes, le fonctionnement de l'association.</li><li>• Préparer et animer l'assemblée générale annuelle.</li></ul>
<b>Le référent réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire le lien avec les autres AMAP.</li><li>• Faire le lien avec les différents réseaux d'AMAP (AMAPAura, mirAMAP).</li></ul>

Ne pas hésiter à relayer par mail tout questionnement ou difficulté ([cheires.amap@giecaydat.org](mailto:cheires.amap@giecaydat.org)).

Plus d'informations encore en scannant les QR Codes ci-dessous pour accéder aux sites web.

**Cheires AMAP**



**AMAP Aura**



**MIRAMAP**

